

DEPARTEMENT DE L'AIN

Commune de 01430

ST MARTIN DU FRESNE

<p align="center">COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2021 à 19 heures</p>

Sous la présidence de Mr Dominique TURC, Maire,

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Présents :

M. GIROD Pierre, Mme RIGHETTI Nathalie, M. GUINARD Jacques, Mme ECOFFARD Christelle, Adjoint,

M. COURAND Serge, Mme VOILLAT Françoise, Mme MERCIER Marie-Christine, Mme GRENIER-CAUSSANEL Véronique, M. BURDET Thibaut, Mme DIAS Pascaline, M. Franck BORN, Mme Muriel MANUEL

Absents excusés :

M. DURAFOUR Jean-François ayant donné procuration à M. GIROD Pierre,
M. DAGALLIER Frédéric.

Secrétaire de séance : Mme RIGHETTI Nathalie

En début de séance, Monsieur Le Maire présente à l'assemblée le rapport d'activité de Haut Bugey Agglomération pour l'année 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à procéder à la décision modificative ci-dessous indiquée :

- **Section dépenses d'investissement :**

Article 2315, chapitre 041 : + **4 190.03 €**

- **Section recettes d'investissement :**

Article 238, chapitre 041 : + **4 190.03 €**

Décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 1 000€ à l'association des pharmaciens du Haut-Bugey pour l'installation d'un dispositif de téléconsultation à la pharmacie de La Combe du Val.

Accepte de payer, à Haut Bugey Agglomération, la somme de 407 € en 2022 pour financer le coût résiduel du recrutement des conseillers numériques dans le Haut Bugey.

Accepte de payer, à Haut Bugey Agglomération, la somme de 407 € en 2023 pour financer le coût résiduel du recrutement des conseillers numériques dans le Haut Bugey.

QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal est informé que :

- Le prochain Conseil Municipal aura lieu le mardi 14 décembre à 19h00.
- Les vœux du Maire auront lieu le jeudi 06 janvier 2022.
- La FNACA remercie la commune pour la subvention qui lui a été allouée.
- Monsieur Le Maire a contacté la SEMCODA au sujet du tènement 29-31-33 Grande Rue. Il leur demandé de procéder rapidement à un nettoyage du jardin qui se trouve à l'arrière du tènement. Il leur a également demandé si la SEMCODA pourrait envisager la vente de cette propriété, nous attendons une réponse.
- Le changement du système de chauffage de l'église va faire l'objet d'un appel d'offres.
- Les travaux de la Rue du Monthoux sont dans les temps.
- L'entreprise EUROVIA était la moins chère pour la réfection du rond-point de l'entrée sud du village.
- L'entreprise EUROVIA était également la moins chère pour l'enrobé de la Route de Chamoise (des « anciennes poubelles » jusqu'au bac de Balme).
- Les agents techniques ont reçu l'épareuse et qu'il faut envisager un abri à coté du local technique pour la protéger.
- Le géomètre de M. Norbert VIGNON a contacté la Mairie pour borner les parcelles qu'il voudrait racheter à la commune. Un vote à main levée pour l'accord de cette vente a été fait (12 voix pour et 2 voix contre).

Séance levée à 21h30

Le Maire,
M. Dominique TURC

